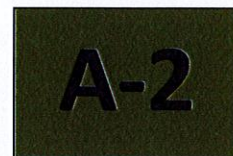


# FICHE PRATIQUE PROMOTION INTERNE 2024



## INGENIEUR TERRITORIAL

statut particulier : décret 2016-201 du 26 février 2016



En 2024, au moins un fonctionnaire territorial pourra être inscrit sur la liste d'aptitude au grade d'ingénieur territorial au titre de la promotion interne organisée par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées Orientales.

FONCTIONNAIRES CONCERNES	CONDITIONS A REMPLIR au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année de la LISTE D'APTITUDE
1° Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>examen professionnel</b></li><li>• 8 ans de services effectifs dans un cadre d'emplois technique de catégorie B</li><li>• avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation (attestation du CNFPT)</li></ul>
2° Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>examen professionnel</b></li><li>• seuls de leur grade</li><li>• qui dirigent depuis au moins 2 ans la totalité des services techniques des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale de moins de 20 000 habitants dans lesquelles il n'existe pas de membres du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.</li><li>• avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation (attestation du CNFPT)</li></ul>
3° Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	<ul style="list-style-type: none"><li>• 8 ans de services effectifs en qualité de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe ou 1<sup>ère</sup> classe</li><li>• avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation (attestation du CNFPT)</li></ul>

Au-delà de ces règles statutaires, s'appliqueront en matière de promotion interne les lignes directrices de gestion établies par le Président du Centre de Gestion.

Les propositions, à retourner **avant le mardi 31 octobre 2023 à 12h00\*** doivent comporter une fiche de renseignements (dossier à télécharger) accompagnée des pièces justificatives.

\*Au-delà de cette date et horaire, aucun dossier de promotion interne déposé au siège du CDG66 ne sera admis, seul le cachet de la poste à cette date fera foi.

**ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA TRAITE EN L'ETAT**

Le service Conseil statutaire et carrières du Centre de Gestion se tient à votre disposition pour tous renseignements.

Perpignan, le 01/09/2023

Le Président du Centre de Gestion  
des Pyrénées-Orientales,  
**Robert GARRABE**